

Projet « Constituante des  
enfants et des  
adolescent.e.s »

*Synthèse des  
recommandations des enfants  
et des adolescent.e.s à  
l'attention du Secrétaire  
général de la Constituante*




Décembre 2020

---

## Table des matières

1. Présentation du projet « Constituante des enfants et des adolescent.e.s » .....	3
1.1. Partenaires et objectif .....	3
1.2. Déroulement du projet sur le terrain .....	3
1.3. Contenu des consultations .....	3
1.4. Concours .....	4
1.5. Chiffres-clés .....	4
2. Synthèse des recommandations .....	5
2.1. Résultats généraux .....	5
2.2. Participation des enfants et des adolescent.e.s / Commission de participation citoyenne .....	7
2.3. Langues / commission thématique 1 .....	9
2.4. Haut- et Bas-Valais / commission thématique 1 .....	10
2.5. Eglises et communautés religieuses / commission thématique 1 .....	10
2.6. Droits fondamentaux / commission thématique 2 .....	11
2.7. Droit de vote / commission thématique 3 .....	14
2.8. Tâches de l'Etat / commission thématique 4 .....	16
2.9. Nouvelles technologies / commission thématique 4 .....	16
2.10. Travail / commission thématique 4 .....	18
2.11. Ressources naturelles et climat / commission thématique 5 .....	19
2.12. Mobilité / commission thématique 5 .....	22
2.13. Agriculture / commission thématique 5 .....	23
2.14. Famille / commission thématique 6 .....	24
2.15. Santé / commission thématique 6 .....	25
2.16. Formation / commission thématique 6 .....	27
2.17. Culture, sports et loisirs / commission thématique 6 .....	30
2.18. Conclusion .....	32
Annexe 1 : Descriptif du 1er atelier réalisé par les enfants et les adolescent.e.s .....	33
Annexe 2 : Liste des questions proposées aux enfants de 5 -11 ans durant le 2ème atelier .....	34
Annexe 3 : Liste de questions proposées aux adolescent.e.s de 12-17 ans durant le 2ème atelier ....	36

## L'essentiel en bref

-  L'avis des enfants et des adolescent.s doit être recueilli et leur opinion respectée, reconnue, prise au sérieux par les adultes et avoir un impact réel
-  Les thématiques de la santé, la famille, la protection de la planète et la formation sont essentielles aux yeux des enfants et adolescent.e.s
-  Les notions d'égalité et de diversité revêtent une grande importance pour les plus âgés

## Les propositions centrales des enfants et des adolescent.e.s

### Protection de la planète

- Réduire l'utilisation du plastique
- Limiter la déforestation
- Valoriser les matières renouvelables et le recyclage
- Soutenir la mobilité douce et les transports publics
- Fabriquer des véhicules électriques
- Sensibiliser la population à la protection de l'environnement

### Ecole et formation

- Le contenu des cours devrait être plus orienté vers la pratique, le quotidien et l'actualité
- Des cours à choix pourraient être proposés à partir du CO ou du secondaire 2
- Les notes devraient revêtir moins d'importance et les devoirs être réduits voir supprimés
- Les nouvelles technologies sont une ressource à exploiter pour l'enseignement

### Santé

- Des actions de prévention et de sensibilisation doivent être mises en place
- Un accès équitable pour tous et pour toutes à la santé et aux soins doit être garanti
- Le système hospitalier et la qualité de ses prestations doivent être améliorés

### Egalité et diversité

- L'égalité salariale doit être assurée
- Des mesures sont à prendre afin de lutter contre la violence et les discriminations et de soutenir l'égalité et la diversité

# 1. Présentation du projet « Constituante des enfants et des adolescent.e.s »

## 1.1. Partenaires et objectif

Le projet « Constituante des enfants et des adolescent.e.s » est porté conjointement par la Haute Ecole de Travail Social de la HES-SO Valais-Wallis (HETS-VS), le Centre interfacultaire en Droits de l'Enfant (CIDE) de l'Université de Genève (UNIGE), la Haute Ecole Pédagogique Valais, le Service cantonal de la Jeunesse, le Service de l'enseignement et la Fondation Sarah Oberson. Sa mission consiste à récolter la parole des enfants et des adolescent.e.s résidant en Valais, afin qu'ils et elles puissent exprimer leurs opinions sur leur future Constitution, avec la perspective que ces réflexions soient prises en considération par la Constituante. Un groupe « Amis de la Constituante enfants », composé de cinq Constituant.e.s, accompagne sa mise en œuvre et veille à ce qu'il reste en phase avec les travaux de la Constituante.

## 1.2. Déroulement du projet sur le terrain

Afin de récolter les propositions des personnes de moins de 18 ans du canton du Valais, 71 consultations ont été menées entre les mois de septembre et de novembre 2020 avec des groupes d'enfants (dès 5 ans) et d'adolescent.e.s. Ces rencontres ont eu lieu dans les deux régions linguistiques du canton, dans des contextes scolaires et extra-scolaires. Avant de débiter les consultations à proprement parler, cinq consultations test ont été organisées dans le but d'évaluer la méthodologie et de l'adapter au terrain.

## 1.3. Contenu des consultations

Les rencontres ont été menées par des intervenant.e.s formé.e.s et ont duré environ une heure trente. Elles se sont déroulées sur la base du canevas suivant :

Au début de la rencontre, une courte vidéo de présentation a permis aux enfants et adolescent.e.s de recevoir les informations nécessaires sur le projet et son contexte. Dès la fin de cette introduction, deux activités en sous-groupes de 3 à 6 participant.e.s ont été proposées : une première activité pour réfléchir ensemble d'une façon globale aux thématiques jugées prioritaires et une deuxième activité axée plus spécifiquement sur le contenu de la future Constitution valaisanne.

Ainsi, la première tâche pour chaque groupe consistait à classer différents thèmes (famille, droits et devoirs, santé, etc.) par ordre de priorité dans une pyramide prévue à cet effet. Dans un deuxième temps, il était demandé aux enfants et adolescent.e.s d'explicitier en quelques mots leurs trois premiers choix (voir annexe 1).

La deuxième activité a proposé aux enfants et aux adolescent.e.s une liste de questions - 10 questions à choix pour les 5-11 ans et 17 questions pour les 12-17 ans (voir annexe 2 et 3) - sur lesquelles réfléchir en sous-groupes. Il a été demandé à chacun des groupes de sélectionner une seule question – celle qui parlait au plus grand nombre – d'y réfléchir ensemble et d'écrire, dessiner ou schématiser les idées

émergentes sur une grande feuille flip-chart. Après un temps d'échange dans le groupe, les recommandations finales ont été mises par écrit d'une façon plus formelle sur un document ad hoc.

Pour terminer chaque rencontre, le projet a été évalué brièvement par les participant.e.s., sur la base de 3 questions fermées et d'une question ouverte.

## 1.4. Concours

Outre les consultations organisées sur le terrain, un concours a également été proposé à tous les enfants et adolescent.e.s de moins de 18 ans domicilié.e.s dans le canton du Valais. Par ce biais, ils/elles avaient la possibilité de s'exprimer à travers l'écriture, le dessin, le bricolage, la vidéo, etc. sur l'un des trois sujets suivants :

- « Le Valais d'aujourd'hui et de demain, qu'est-ce que tu trouves important pour notre canton ? »
- « Comment et sur quels thèmes aimerais-tu que les enfants et les adolescent.e.s puissent donner leur avis ? »
- « Qui devrait prendre les décisions importantes pour notre canton ? Et comment ce pouvoir devrait être organisé ? »

Les réalisations des enfants et des adolescent.e.s devaient permettre d'offrir un espace d'expression plus libre et de compléter les données recueillies par le biais des consultations.

## 1.5. Chiffres-clés

Au total, 1014 enfants et adolescent.e.s de moins de 18 ans ont pu exprimer leurs idées à travers ces consultations, dont 245 enfants entre 5 et 11 ans et 769 adolescent.e.s de 12 à 17 ans.

51 rencontres ont eu lieu dans le contexte scolaire : 6 dans des écoles primaires, 22 dans des cycles d'orientation et 24 dans des écoles supérieures (collèges, ECCG, écoles professionnelles et pré-professionnelles, CSSP). Pour l'extra-scolaire, 11 consultations ont été menées dans le cadre de l'animation socio-culturelle (centres de loisirs), 4 dans des UAPE, 4 dans des institutions et 1 dans le cadre du Semestre de Motivation de l'OSEO. 8 consultations (dont 6 dans des centres de loisirs) ont été annulées par les responsables, la majorité d'entre elles en lien avec la situation sanitaire et les mesures prises pour lutter contre le Covid-19.

Pour la répartition géographique et linguistique, les enfants et adolescent.e.s du Valais romand représentent le 81 % des participant.e.s et ceux du Haut-Valais le 19 %. Finalement, 39 rencontres ont eu lieu dans des villes, 12 dans des villages de plaine et 20 dans les vallées latérales.

La participation au concours a été faible : 25 enfants et adolescent.e.s de 4 à 14 ans y ont pris part à travers des dessins, des images et des textes - dont 18 dans le cadre d'activités dirigées par une UAPE et un centre de loisirs - toutes/tous domicilié.e.s dans le Valais romand.

## 2. Synthèse des recommandations

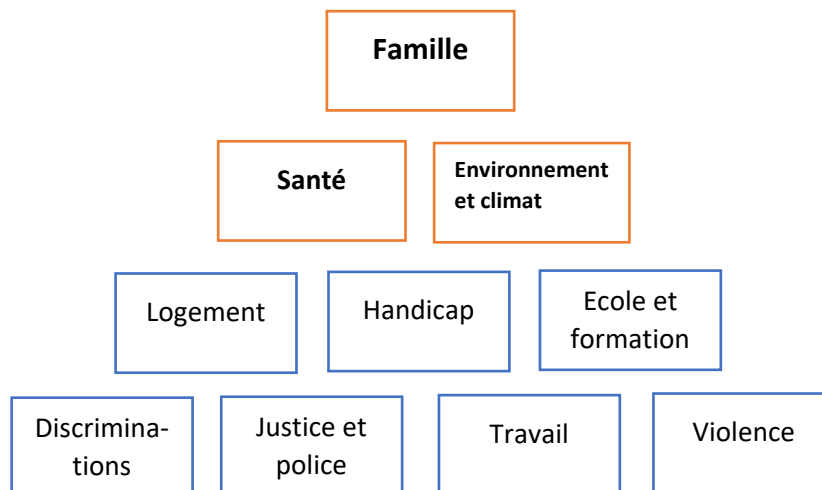
Les résultats obtenus durant les 2 ateliers en sous-groupes ainsi que les travaux réalisés par les enfants et les adolescent.e.s par le biais du concours ont été synthétisés. Ils sont présentés dans le chapitre 2.1 d'une façon globale, et ont été regroupés dans les chapitres 2.3 à 2.17 par thématiques spécifiques, correspondant aux thèmes traités par les différentes commissions de la Constituante ; la majorité de ces chapitres débute par un encadré mettant en lumière les points essentiels. Le chapitre 2.2 aborde le sujet de la participation des enfants et des jeunes, thématique transversale reflétant l'ensemble de la démarche du projet.

### 2.1. Résultats généraux

#### Premier atelier de travail

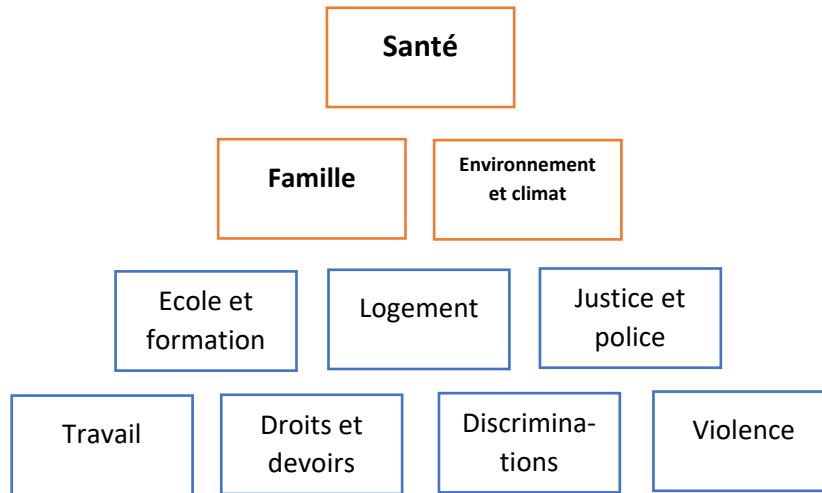
De la première activité de groupe, dans laquelle les enfants et adolescent.e.s ont priorisé les thématiques proposées dans la pyramide, ressortent les éléments suivants :

Les enfants les plus jeunes, entre 5 et 11 ans, ont mis en évidence l'importance que revêtent pour eux les thèmes de la famille (en 1ère position), de la santé (en 2ème position) et de l'environnement et du climat (en 3ème position). La « pyramide-type » représentative du choix de la majorité des plus jeunes pourrait dès lors être dessinée de la façon suivante :



Il est à préciser que la thématique de la santé est loin devant celle de l'environnement et du climat, et que celle du logement arrive juste derrière.

Les adolescent.e.s âgé.e.s de 12 à 17 ans ont mis en évidence des priorités similaires à celles des plus jeunes pour les 3 premières places du podium et des intérêts en partie divergents pour le reste de la pyramide. Leur « pyramide-type » serait illustrée ainsi :



De légères différences se dessinent entre les tendances du Haut-Valais et du Valais romand. Ainsi, dans le Haut-Valais, la thématique de l'école et la formation prend la 3ème place, reléguant en 4ème position l'environnement et le climat.

Relevons qu'une grande majorité des enfants et adolescent.e.s décrit les trois thèmes prioritaires (santé, famille, climat) comme les éléments indispensables pour vivre et avoir une bonne qualité de vie. La santé est mise en lien avec le bien-être, l'accès aux soins et la possibilité d'être actif dans la société, et l'importance d'être en bonne santé se voit renforcée par la crise sanitaire actuelle. La famille est perçue comme un soutien, une présence, une protection et une source d'amour pour vivre. Finalement, la protection de la planète signifie généralement la préservation d'un milieu de vie de qualité et plus globalement de la vie sur terre.

De plus, outre les 20 thématiques de base présentées aux groupes d'enfants et d'adolescent.e.s, d'autres sujets qui leur tenaient à cœur ont été ajoutés dans leurs pyramides, dont les thèmes suivants proposés par plusieurs sous-groupes : le droit des femmes (4 groupes), l'économie (3 groupes), la légalisation ou dépénalisation de la drogue (2 groupes) et les animaux (2 groupes).

## Deuxième atelier de travail

De la deuxième activité, dans laquelle les enfants et les adolescent.e.s ont réfléchi par sous-groupes sur l'une des questions proposées, sont ressortis les éléments-clés suivants :

Sur les 10 questions que les enfants et les adolescent.e.s avaient à choix, la question de loin la plus fréquemment sélectionnée est celle se rapportant à la protection de notre planète<sup>1</sup>, sur laquelle ont

<sup>1</sup> « Faut-il agir pour protéger notre planète ? Pourquoi ? Et si oui avez-vous des idées ? »

travaillé 70 sous-groupes<sup>2</sup>. Le thème de l'école<sup>3</sup> et celui de la santé<sup>4</sup> viennent ensuite, avec respectivement 33 et 24 sous-groupes.



Sur les 7 questions adressées uniquement aux adolescent.e.s, la thématique favorite est celle de l'égalité et de la diversité<sup>5</sup>, qui se place largement en tête avec 33 sous-groupes. En deuxième position : les nouvelles technologies<sup>6</sup>, ayant interpellé 13 sous-groupes, puis l'agriculture<sup>7</sup>, choisi par 12 sous-groupes.

## Concours

25 enfants et adolescent.e.s ont pris part au concours. 14 ont choisi de traiter la première thématique proposée<sup>8</sup>, 1 la deuxième<sup>9</sup> et 10 la troisième<sup>10</sup>. A travers leurs dessins et leurs textes, les participant.e.s qui ont imaginé le Valais d'aujourd'hui et de demain (1ère thématique) ont mis en lumière pour 8 d'entre eux l'importance de la protection de l'environnement et pour 5 celle de la santé (ainsi que leurs préoccupations face à la situation sanitaire actuelle). D'autres sujets ont également été abordés : loisirs, sécurité, école, diversité, respect et entraide. Finalement, un jeune de 14 ans a développé cette thématique par un texte très complet traitant de thèmes comme le tourisme, les transports, l'écologie, l'égalité, la relation entre le Haut-Valais et le Valais romand ou encore l'économie.

## 2.2. Participation des enfants et des adolescent.e.s / Commission de participation citoyenne



-  L'avis des enfants et des adolescent.s doit être respecté, reconnu, **pris au sérieux par les adultes** et avoir un impact réel.
-  Les enfants et les adolescent.e.s doivent pouvoir donner leur opinion sur les sujets les concernant et dans leur quotidien.

<sup>2</sup> Le nombre de sous-groupes se référant dans l'ensemble de cette synthèse aux 282 sous-groupes (composés de 3 à 6 enfants/adolescent.e.s) ayant pris part au projet, dont 64 sous-groupes d'enfants et 218 d'adolescent.e.s

<sup>3</sup> « A quoi doit servir l'école ? Que pensez-vous important d'y apprendre ? »

<sup>4</sup> « Comment protéger la santé ? Comment agir pour que les personnes restent en bonne santé ou puissent se soigner ? »

<sup>5</sup> « Faut-il soutenir l'égalité hommes-femmes et la diversité (Haut- et Bas-Valais, plaine et montagne, etc.) ? »

<sup>6</sup> « Comment faut-il réagir à l'apparition de nouvelles technologies ? »

<sup>7</sup> « Est-il nécessaire d'avoir de l'agriculture en Valais (par ex. production de fruits, légumes, fromage ou élevage d'animaux) ? Quel type d'agriculture faut-il favoriser ? »

<sup>8</sup> « Le Valais d'aujourd'hui et de demain, qu'est-ce que tu trouves important pour notre canton ? »

<sup>9</sup> « Comment et sur quels thèmes aimerais-tu que les enfants et les adolescent.e.s puissent donner leur avis ? »

<sup>10</sup> « Qui devrait prendre les décisions importantes pour notre canton ? Et comment ce pouvoir devrait être organisé ? »



## Intérêt des enfants/adolescent.e.s quant à leur participation au projet

La participation des enfants et des adolescent.e.s au projet était obligatoire dans le cadre scolaire et libre en extra-scolaire.

Les évaluations orales menées à la fin de chaque consultation montrent que la grande majorité des participant.e.s ont trouvé le projet très intéressant (59%) ou intéressant (38%), et qu'une faible minorité n'a pas apprécié y prendre part (2%). On ne trouve aucune différence significative entre la satisfaction des enfants et adolescent.e.s y ayant participé dans le cadre scolaire et ceux s'étant exprimés volontairement dans un contexte extra-scolaire. Le degré de satisfaction est toutefois plus bas dans le Valais germanophone que dans le Valais francophone, avec dans le Haut-Valais 38% des participant.e.s l'ayant trouvé très intéressant, pour 60% l'ayant trouvé intéressant et 2% inintéressant.

Les remarques transmises par les enfants et les adolescent.e.s durant les évaluations orales montrent que ces derniers et dernières ont exprimé leur reconnaissance d'avoir pu s'exprimer sur un sujet de cette importance. Plusieurs d'entre eux/elles ont souligné l'espoir que les propositions émises soient réellement prises en considération par la Constituante et aussi la crainte que leurs idées ne soient pas vraiment écoutées. Certain.e.s enfants et adolescent.e.s souhaiteraient d'une façon générale être davantage entendu.e.s par les adultes.

## Droit des enfants/adolescent.e.s à s'exprimer et à être entendus

Dans la liste des 10 questions pour les enfants et des 17 pour les adolescent.e.s figurait la question suivante : « **Est-il important pour les enfants et les adolescent.e.s de pouvoir donner leur avis et d'être écouté.e.s ? Et si oui, par qui ?** », question sur laquelle ont réfléchi 12 sous-groupes (dont 7 dans le Haut-Valais).

La moitié de ces groupes a mis en lumière le fait que les enfants et les adolescent.e.s doivent avoir le droit de donner leur opinion, plus spécifiquement sur les sujets les concernant (comme la jeunesse) et sur leur quotidien. De même, 8 sous-groupes mettent en exergue l'importance que leur avis soit respecté, reconnu, pris au sérieux et qu'il ait un impact réel. Dans ce sens, ils aimeraient que les adultes soient davantage à l'écoute et essaient de comprendre leur point de vue.

Pour que leur participation soit renforcée, les propositions des enfants et des adolescent.e.s sont diverses : 3 sous-groupes proposent la mise en place de conseils de jeunes ou de parlements des enfants afin de traiter leurs idées et propositions et de les mettre en œuvre.

Différentes suggestions émergent également au niveau scolaire : mettre en place des cours de politiques traitant de l'actualité et stimulant l'intérêt des adolescent.e.s, établir des ateliers durant lesquels les jeunes puissent s'exprimer, favoriser les discussions ouvertes ou encore réaliser des enquêtes et des sondages.

De même, une participation à distance est proposée par 4 sous-groupes, par exemple par courrier avec un formulaire officiel ad hoc (comme pour les votations), par la mise à disposition dans chaque ville d'une boîte dans laquelle tout un chacun peut laisser un message pour s'exprimer ou encore par l'intermédiaire d'un portail en ligne sur lequel les adolescent.e.s pourraient exprimer librement et anonymement leur opinion et transmettre leurs idées (ou sur lequel les adolescent.e.s pourraient rédiger leur propre Constitution).

Enfin, un sous-groupe propose encore que les adolescent.e.s aient le droit de participer au conseil communal et un autre de réaliser des événements durant lesquels il serait possible d'exprimer son opinion personnellement et directement aux politicien.ne.s.

Finalement, la majorité des enfants (6 sur 10) ayant pris part au concours et réfléchi à la question de savoir qui devait prendre les décisions importantes pour notre canton met en évidence le fait que tout le monde devrait avoir le droit de s'exprimer et de donner son avis.

### 2.3. Langues / commission thématique 1



- ✚ **L'apprentissage de l'anglais – langue internationale - est central**
- ✚ Une partie des enfants/adolescent.e.s souhaite favoriser les langues nationales, une autre privilégier les langues européennes, voire extra-européennes
- ✚ L'enseignement des langues étrangères à l'école devrait être renforcé et amélioré

La thématique des langues a été proposée aux enfants et aux adolescent.e.s sur la base des questions suivantes : « **En plus du français et de l'allemand, d'autres langues devraient-elles être soutenues en Valais (par exemple l'italien, le portugais, etc.) ? Quelles sont les langues les plus importantes à apprendre ?** ». 11 sous-groupes ont orienté leurs réflexions sur ce thème, dont 10 groupes d'adolescent.e.s et un seul d'enfants.

La grande majorité des adolescent.e.s a émis le souhait d'apprendre plus de langues différentes ou d'approfondir ces apprentissages. Dans ce sens, 8 sous-groupes mettent en lumière le fait que l'apprentissage de l'anglais - de par l'importance de cette langue pour communiquer dans le monde entier - devrait être renforcé (par exemple en débutant plus tôt les cours d'anglais). 5 sous-groupes souhaitent également mettre plus l'accent sur les langues nationales (principalement l'italien, voire pour un sous-groupe également le romanche et le patois) et 4 autres sur les langues européennes, voire extra-européennes (principalement le portugais et l'espagnol, mais aussi l'albanais, les langues asiatiques, etc.) afin de pouvoir communiquer en voyage.

Inversement, un sous-groupe préfère se limiter à l'apprentissage du français et de l'allemand, deux souhaiteraient remplacer l'apprentissage de l'allemand par celui de l'anglais et un dernier pense que l'enseignement de langues comme le portugais ne devrait pas être proposé.

De l'avis de 3 sous-groupes, les cours d'allemand ou de français pour les personnes d'origine étrangère devraient être renforcés afin de favoriser la communication. Un sous-groupe propose également l'apprentissage de la langue des signes.

Globalement, la façon dont les langues sont enseignées à l'école devrait être améliorée : 5 sous-groupes mettent l'accent sur la communication orale et non sur l'écrit (par exemple en enseignant directement dans une langue étrangère). De plus, des échanges linguistiques devraient être organisés de l'avis de 2 sous-groupes, dont un proposant des échanges obligatoires entre le Haut-Valais et le Valais romand.

## 2.4. Haut- et Bas-Valais / commission thématique 1

La question des relations entre le Haut-Valais et le Valais romand avait été formulée ainsi : « **Les Haut-Valaisans et les Bas-Valaisans doivent-ils mieux se connaître ? Devrait-il y avoir plus de rencontres ?** » et s'adressait uniquement aux adolescent.e.s dès 12 ans. Cette thématique a dans son ensemble éveillé peu d'intérêt chez les participant.e.s. En effet, 4 sous-groupes ont décidé de la traiter dans le Valais germanophone, contre un seul dans le Valais francophone. Un adolescent évoque également ce sujet à travers sa participation au concours.

Les adolescent.e.s ayant réfléchi aux rapports entre le Haut-Valais et le Valais romand proposent différentes mesures pour renforcer la communication et la compréhension entre les deux régions du canton :

- Améliorer le système de formation afin de favoriser la communication entre le Haut-Valais et le Valais romand
- Communiquer par le biais d'une langue universelle telle que l'anglais
- Que les bas-valaisans se rendant dans le Haut-Valais et inversement s'adaptent à la langue de la région
- Favoriser les échanges linguistiques afin d'améliorer la compréhension
- Proposer un abonnement de ski pour l'ensemble du canton
- Mettre Sierre en chef-lieu pour avoir une capitale franco-germanique
- Prendre des mesures afin de rassembler les haut- et les bas-valaisans et qu'ils apprennent à se connaître

D'autres suggestions vont plutôt dans le sens de plus d'indépendance du Haut-Valais, afin que sa place soit renforcée :

- Avoir dans le Haut-Valais un système scolaire spécifique, indépendamment de celui du Bas-Valais
- Mettre en place des votations/élections séparées dans le Haut-Valais et dans le Valais romand

Finalement, sur les 5 sous-groupes, 3 d'entre eux suggèrent une séparation complète entre le Haut-Valais et le Valais romand, sous la forme de deux demi-cantons ou de deux cantons indépendants (voire l'instauration d'une frontière entre les deux).

## 2.5. Eglises et communautés religieuses / commission thématique 1

Un sous-groupe d'adolescent.e.s a choisi de traiter librement la thématique des Eglises et communautés religieuses et de leur rapport avec l'Etat (répondant à la question libre « **Avez-vous un autre thème à proposer ? D'autres idées à transmettre à la Constituante ?** »).

Concernant les bâtiments religieux, ils suggèrent que ces derniers soient subventionnés lorsqu'ils sont considérés comme patrimoine culturel. Se rapportant aux impôts, ils souhaiteraient que chacun déclare par écrit sa religion (ou le fait d'être athée) afin que l'impôt soit payé uniquement par les membres d'une Eglise et que les montants encaissés puissent être redistribués proportionnellement au nombre de membres de chaque Eglise ou communauté religieuse.

Finalement, un sous-groupe d'adolescent.e.s demande l'interdiction des représentations religieuses à l'école, cette dernière devant être à leurs yeux un lieu laïc.

## 2.6. Droits fondamentaux / commission thématique 2

Protection particulière



Une protection particulière doit être apportée aux différents groupes vulnérables, et plus particulièrement à toutes les personnes victimes de violences ou maltraitance

5 sous-groupes d'adolescent.e.s ont choisi de travailler sur la question des droits fondamentaux, formulée ainsi : « **La Constitution valaisanne doit-elle prévoir une protection particulière pour certaines personnes (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, ...)** ? ». Cette question, bien que proposée à toutes les tranches d'âge, a intéressé uniquement les adolescent.e.s de plus de 14 ans.

Ils et elles proposent d'apporter une protection particulière envers les groupes de personnes vulnérables suivants :

- Les personnes en situation de handicap (qui devraient recevoir plus de soutien)
- Les personnes âgées
- Les personnes maltraitées par les soignants (qui devraient avoir un lieu où s'adresser pour en parler)
- Les femmes battues (qu'il faudrait mieux protéger et pour lesquelles l'intervention devrait être plus rapide)
- Les sans-abris (pour lesquels une solution de logement devrait être trouvée)
- Les enfants victimes de harcèlement scolaire (qui devraient savoir à qui s'adresser)
- Les animaux (l'abandon d'un animal devant être sanctionné par des amendes ou des peines de prison)
- Les enfants qui subissent la violence de leurs pères envers leurs mères ou qui eux-mêmes subissent de la violence (qui devraient avoir un lieu où en parler)
- Les personnes victimes de violence sexuelle et/ou conjugale (en sanctionnant les auteurs par des peines plus lourdes)

Se référant aux droits des enfants, les droits suivants ont été exprimés par l'un des sous-groupes :

- Le droit de porter plainte (pour raison valable) et le droit à l'anonymat lors d'une plainte
- Le droit d'être protégé et soutenu dans des situations de violence
- Le droit de s'exprimer sur les mesures prises pour le futur (climat, égalité, etc.)
- Le droit d'avoir un avis différent de celui de ses parents, de développer sa personnalité et le sens critique
- La liberté sexuelle (dans les règles) et la liberté de culte

De même, l'accès aux soins pour tous et toutes est également perçu comme un droit fondamental pour 2 sous-groupes, et l'accès au travail (ainsi que le droit à un 13ème salaire) pour 1 sous-groupe.

Finalement, et ce afin que la population se sente en sécurité, il est proposé d'instaurer des gardes la nuit dans les rues.

## Egalité et diversité



- ✚ **L'égalité est une thématique centrale** aux yeux des adolescent.e.s ayant participé au projet
- ✚ Ces derniers/dernières proposent de nombreuses mesures afin de lutter contre la violence et les discriminations et de soutenir l'égalité et la diversité
- ✚ **L'égalité salariale** est au cœur de leurs revendications

Une deuxième question se rapportant aux droits fondamentaux, proposée uniquement aux adolescent.e.s, était la suivante : « **Faut-il soutenir l'égalité hommes-femmes et la diversité (Haut- et Bas-Valais, plaine et montagne, etc.) ?** ». Cette question, de loin la plus prisée par les plus âgé.e.s, a été sélectionnée par 33 sous-groupes.

La thématique de l'égalité et de la diversité a été comprise et traitée au sens large par certains sous-groupes, d'autres au contraire se sont focalisés sur une population ou une problématique particulières. Dans ce sens, plusieurs sous-groupes d'adolescent.e.s ont considéré que le droit à l'égalité et à la diversité concernait plus particulièrement les femmes (la grande majorité des groupes), les migrant.e.s (10 sous-groupes), les personnes LGBTQ+ (9 sous-groupes, dont 3 soutenant le droit au mariage et à l'adoption pour tous et toutes), la liberté de pratiquer sa religion (3 sous-groupes), les personnes victimes de violences familiales et conjugales et de harcèlement (2 sous-groupes), les personnes en situation de handicap (1 sous-groupe), et finalement les personnes en surpoids (1 sous-groupe).

Plusieurs mesures ont été proposées afin de lutter contre les discriminations et les violences et qu'il y ait plus d'égalité.

12 sous-groupes proposent ainsi de sanctionner plus sévèrement les auteurs (actes de racisme et de violence, propos discriminants), par des amendes ou des peines privatives de liberté plus élevées (voire pour un sous-groupe la peine de mort en cas de meurtre). 4 sous-groupes relèvent dans ce sens que les pédophiles devraient être sanctionnés plus lourdement (beaucoup plus sévèrement que les dealers) et 1 sous-groupe que la police devrait prendre plus au sérieux les plaintes des victimes.

Sur un plan préventif, 7 sous-groupes pensent prévention et insistent sur l'éducation dans les contextes scolaire et familial (éducation non genrée et respect de la diversité), 1 sous-groupe proposant des cours obligatoires pour tous les parents attendant un enfant.

Pour les médias, deux sous-groupes suggèrent d'y encourager la représentation et l'expression des minorités, 1 sous-groupe d'interdire les publicités sexistes et racistes et d'y valoriser les femmes et un dernier que les publicités soient non genrées.

Sur le plan de la sensibilisation, 5 sous-groupes recommandent l'organisation d'ateliers ou de cours, par ex. dans le cadre scolaire (sur l'égalité homme-femme, l'homophobie, le respect des religions, le racisme, l'éducation non genrée, etc.), deux sous-groupes de parler de ces thématiques dans les médias, les entreprises et les espaces publics et un dernier la réalisation de reportages de sensibilisation incluant des témoignages de victimes.

De même, 2 sous-groupes suggèrent de modifier les lois, par ex. pour lutter contre le harcèlement sur les réseaux sociaux ou défendre l'égalité salariale. D'autres propositions : créer des centres d'accueil pour les personnes rejetées et les jeunes qui ont des problèmes familiaux ; offrir plus d'aide aux personnes en difficulté (par ex. après une agression) ; favoriser la libre expression de tous/toutes ; organiser plus de rencontres de partage et d'échange ; interdire l'exclusion des minorités dans certains lieux.

Sur le plan politique, 3 sous-groupes insistent sur le fait de soutenir la diversité. L'un d'entre eux précise qu'afin de garantir une diversité régionale, un nombre de représentant.e.s devrait être défini pour chaque région (montagne, plaine, lac, Haut- et Bas-Valais) ; un autre sous-groupe propose d'organiser des rassemblements afin de recruter des femmes et des migrant.e.s pour les listes électorales.

Pour 4 sous-groupes, il faudrait donner plus de possibilités aux femmes d'être élues et que leurs idées soient prises en considération (ce qui permettrait aux jeunes filles d'avoir des modèles féminins en politique). Dans ce sens, les propositions sont de les encourager à se présenter aux élections (par ex. en faisant témoigner d'autres femmes politiciennes), d'instaurer un minimum de 40% de femmes élues à des fonctions politiques ou encore de proposer le même nombre d'hommes et de femmes sur chaque liste électorale.

Un groupe propose également d'encourager les jeunes à se présenter et à être élus (par exemple en demandant aux personnes de plus de 65 ans de céder leur place aux plus jeunes et de les soutenir).

Pour le monde du travail, la revendication majeure des adolescent.e.s ayant traité cette question concerne l'égalité salariale, demandée par 29 sous-groupes. Pour 6 d'entre eux, toutes les inégalités salariales (inégalités envers les femmes, les LGBT+, les étrangers, etc.) devraient être abolies. 22 groupes insistent sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes (à compétences et formations égales). 6 d'entre eux proposent dans ce sens de contrôler les entreprises et sanctionner les responsables de ces inégalités et un dernier sous-groupe que les employées puissent poursuivre leur employeur en justice. Un sous-groupe insiste encore sur l'égalité salariale entre suisses et immigré.e.s.

Toujours pour le monde du travail, les adolescent.e.s proposent que l'accès aux emplois soit ouvert à tous et à toutes. Dans cette optique, 2 sous-groupes insistent sur l'accès au travail pour chacun, en respectant la diversité (migrant.e.s, personnes en situation de handicap, jeunes, personnes âgées, etc.) et 7 sous-groupes sur le fait de dépasser les stéréotypes de genre. De plus, pour 3 sous-groupes, les femmes devraient être soutenues pour accéder aux postes à responsabilité et pour 2 autres, les compétences des femmes devraient être mieux reconnues. 2 sous-groupes défendent également l'augmentation de la durée du congé paternité (dont un des sous-groupes qui aimerait qu'il soit de durée égale au congé maternité). Deux autres recommandations émergent encore dans ce domaine : ne pas dévaloriser les études faites à l'étranger et interdire la discrimination et le harcèlement au travail.



Concernant les codes vestimentaires et l'habillement, 9 sous-groupes insistent sur la liberté vestimentaire (dans le cadre scolaire et professionnel), plus spécifiquement pour les femmes. 4 d'entre eux précisent également que chaque femme devrait pouvoir s'habiller selon ses goûts, sans que cela soit perçu comme une invitation à la violence ou au viol, ni attire de commentaires. 1 sous-groupe propose d'enlever la séparation entre les rayons hommes et femmes dans les magasins d'habits.

Pour l'égalité hommes-femmes, les propositions suivantes ont encore été exprimées : la mise à disposition gratuite des protections hygiéniques (ou que l'Etat donne de l'argent aux femmes pour en acheter), la diminution du prix des moyens de contraception, le service militaire obligatoire pour les hommes comme pour les femmes (ou facultatif pour tous et toutes), la suppression des places de parc pour dames (ou l'introduction de places de parc pour les hommes), la création de groupes d'entraide pour les femmes, l'utilisation de l'écriture inclusive dans la Constitution et les textes officiels et enfin la mise en place de journées de découverte des différents sports afin de favoriser l'accès aux sports catalogués « filles » ou « garçons » à toutes et à tous.

Pour terminer, un adolescent ayant participé au concours et ayant réfléchi au présent et à l'avenir du canton du Valais relève qu'il est important que les vallées latérales soient plus respectées et écoutées et un autre adolescent exprime ainsi sa vision de l'égalité et de la diversité :

« La place de la femme dans la société valaisanne doit être encore améliorée pour qu'on les considère comme telles, elles doivent être payées comme un homme si pour une place identique ils ont la même formation et le même parcours professionnel. Les campagnes contre les violences conjugales et les propos ou actes sexistes devraient être plus nombreuses. Notamment la représentation des femmes aux différents conseils communaux / grand conseil devrait être plus égale. Je voudrais aussi que les étrangers et les personnes de couleurs aient les mêmes droits et opportunités que nous. Nous sommes tous pareils, des humains et si juste une couleur de peau ou une autre peut permettre à certaines personnes de tenir des propos racistes juste parce qu'il se croient supérieurs ne devrait plus arriver en 2020. C'est pour cela que le canton doit faire plus (sensibiliser, contrôles police...). »

## 2.7. Droit de vote / commission thématique 3



- ✚ **L'âge du droit de vote devrait être abaissé** (à 10 ou 12 ans selon les enfants plus jeunes et à 16 ans de l'avis des adolescent.e.s)
- ✚ **Les étrangers vivant en Suisse doivent avoir le droit de voter, sous conditions**

10 sous-groupes se sont intéressés à la question du droit de vote, dont 6 sous-groupes d'adolescent.e.s et 4 d'enfants. La question orientant leurs réflexions était la suivante : « **Qui doit avoir le droit de voter, d'élire et d'être élu ?** ».

Concernant l'âge du droit de vote, les recommandations des enfants et des adolescent.e.s vont toutes dans le sens d'abaisser l'âge légal. Les enfants les plus jeunes (de 7 à 11 ans), proposent un droit de vote dès l'âge de 10 ans ou dès l'entrée au cycle d'orientation (en précisant pour un groupe qu'il faudrait pouvoir dès l'âge de 7 ans demander de construire un parc). Les adolescent.e.s sont unanimes sur le fait d'abaisser le droit de vote à 16 ans (avec pour l'un des groupes la signature requise du tuteur sur le bulletin de vote).

A la question de l'âge minimal pour élire et être élu, les propositions sont de pouvoir élire à 14 ou 15 ans et d'avoir le droit d'être élu dès l'âge de 18 ans (voire à partir de 20 ans pour deux sous-groupes afin d'exercer une fonction de président.e ou de vice-président.e).

Sur le droit de vote des étrangers et étrangères, tous les sous-groupes y sont favorables, mais les avis divergent sur les conditions pour obtenir ce droit. Les propositions sont les suivantes :

- Maintenir le système actuel qui a fait ses preuves
- Traiter au cas par cas la situation des étrangers et étrangères vivant en Suisse depuis 10 ans ou marié.e.s depuis plus de 5 ans
- Donner à tous les étrangers et étrangères le droit de vote, s'ils /elles vivent réellement en Suisse et ne sont pas juste de passage (par ex. en vacances)
- Donner le droit de vote aux étrangers et étrangères qui vivent en Suisse, qui ont une activité rémunérée et ont prévu de rester en Suisse
- Donner le droit de vote à tous les étrangers et étrangères né.e.s en Suisse ou vivant depuis 10 ans en Suisse
- Donner à tous les étrangers et étrangères le droit de vote s'ils/elles vivent en Suisse depuis au minimum 3 ans

Sur la question du droit des étrangers et étrangères à être élu.e.s, deux sous-groupes ont donné leur avis favorable, l'un d'eux y apportant cependant la condition suivante : avoir vécu environ 6 ans en Suisse avec des papiers en règle.

Se rapportant à l'interdiction de vote, les recommandations suivantes ont également été émises : retirer le droit de vote aux personnes non saines d'esprit et aux personnes de plus de 70 ou 80 ans (afin que les personnes âgées ne décident pas du futur de la jeunesse).

Finalement, d'autres suggestions ont encore émergé concernant la thématique des votations et du droit de vote :

- Mettre sur pied un groupe de jeunes entre 16 et 19 ans qui rédigerait des lois pour les enfants et les adolescents et que seuls ceux-ci pourraient voter
- Traduire les documents de vote en anglais, allemand, portugais et italien pour les étrangers et étrangères
- Autoriser les personnes en situation de handicap à voter et mieux leur expliquer les enjeux des votes
- Enlever les affiches qui influencent les votes de la population
- Être actif sur les réseaux sociaux (Instagram) afin d'intéresser les jeunes à la politique
- Proposer uniquement la voie de vote électronique afin de limiter les déplacements et pouvoir compter les bulletins plus rapidement



## 2.8. Tâches de l'Etat / commission thématique 4

Le thème de l'Etat, proposé uniquement aux adolescent.e.s, a été présenté sur la base de la question suivante : « **A quoi sert l'Etat et que doit-il faire ?<sup>11</sup>** ». Seulement 3 sous-groupes se sont penchés sur cette question (tous du Valais francophone), pour lesquels l'Etat doit endosser les obligations suivantes :

- Contribuer à la protection de l'environnement (taxer les entreprises qui polluent, taxer l'essence, favoriser les transports publics, préserver l'environnement sauvage et animal, etc.)
- Gérer l'économie : budget (culture, éducation, justice, environnement, santé), impôts, taxes
- Garantir le respect des droits (santé, sécurité, éducation) et des devoirs (civisme, etc.)

Les sous-groupes ont également proposé les améliorations suivantes :

- Mettre en place un meilleur aménagement pour les personnes à mobilité réduite
- Prendre les décisions plus rapidement (par ex. en lien avec le Covid-19)
- Améliorer les équipements médicaux et la rapidité des soins médicaux
- Limiter la construction d'immeubles et de chalets inhabités en station comme en ville

## 2.9. Nouvelles technologies / commission thématique 4



- ✚ Le développement de nouvelles technologies doit être encouragé lorsque ces dernières poursuivent un **but éthique**
- ✚ Des formations doivent être mises en place afin d'apprendre à la population à utiliser les nouvelles technologies et de la sensibiliser à ses dangers
- ✚ L'utilisation des outils numériques dans les écoles doit être renforcée

Le sujet des nouvelles technologies a été proposé uniquement aux adolescent.e.s dès l'âge de 12 ans. 13 sous-groupes ont réfléchi à cette thématique, sur la base de la question suivante : « **Comment faut-il réagir à l'apparition de nouvelles technologies ?** ».

Pour les adolescent.e.s, les technologies devraient être soutenues et développées lorsqu'elles poursuivent les buts suivants :

- Protéger l'environnement et ralentir l'utilisation des énergies fossiles (par ex. par le développement de voitures moins polluantes ou de bus électriques)
- Sauver des vies et soutenir la médecine
- Aider les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne (pour une meilleure qualité de vie)
- Stimuler et développer l'éducation des enfants
- Soutenir le développement du monde du travail et faciliter les travaux dangereux

<sup>11</sup> Une explication de la notion d'Etat y était également mentionnée : « l'Etat, c'est l'ensemble des organes et des personnes qui gouvernent le canton du Valais et qui prennent les décisions importantes »

- Développer des énergies infinies, toroïdales
- Renforcer la sécurité publique (plus de sécurité pour la population, le trafic et concernant la protection des données)
- Développer des véhicules autonomes (pour limiter les embouteillages et les accidents et soulager les personnes qui ne veulent ou ne peuvent pas conduire)
- Améliorer les projets actuels (et non en créer de nouveaux dans le sens d'une croissance capitaliste)

De même, la technologie locale devrait être favorisée. Au contraire, des limites devraient être imposées pour les intelligences artificielles et les technologies militaires et/ou dangereuses.

Pour l'informatique et plus spécifiquement Internet, les suggestions des adolescent.e.s sont les suivantes :

- Favoriser l'utilisation des outils numériques à l'école et limiter ainsi la consommation de papier (proposé par 3 sous-groupes)
- Ne pas avoir un système informatique centralisé pour éviter un monopole des entreprises privées et que l'Etat préserve le contrôle sur leurs actions
- Limiter l'accès à certains sites internet aux enfants
- Limiter les propos déplacés dans les réseaux sociaux (et que les actes répréhensibles soient sanctionnés)
- Prévenir les dépendances à l'utilisation des réseaux sociaux et des jeux vidéo et sensibiliser à la violence présente sur la toile
- Mettre en place un traçage de l'historique sur internet afin d'éviter la consultation de sites illégaux
- Que l'Etat soutienne l'expansion du réseau internet et mette à disposition des « points internet » avec la 4G




Pour la protection des données, les adolescent.e.s émettent également les recommandations suivantes :

- Que les données soient gardées privées et sécurisées (seul la police et la justice devraient y avoir accès en cas d'enquête)
- Que les parents soient les seuls à avoir le droit de voir les activités de leurs enfants sur internet
- Que l'Etat mette en place un antivirus solide pouvant s'acquérir à bas prix (accessible à tous et à toutes)
- Que le traçage sur les téléphones soit interdit

6 sous-groupes relèvent l'importance de mettre en place des formations afin d'apprendre à la population – et plus spécifiquement aux jeunes - à utiliser les nouvelles technologies et de la sensibiliser à ses dangers. Ils proposent par exemple des cours dans le cadre de l'école obligatoire (comme un cours de prévention sur les cyberattaques et les cyber harcèlements ou un cours de connaissance technique) ou mis en place par des animateurs travaillant avec la jeunesse. L'un de ces groupes propose également de mettre sur pied des cours à l'attention des personnes âgées (par ex. dans les homes).

## 2.10. Travail / commission thématique 4



-  Les salaires doivent être augmentés et mieux adaptés aux professions
-  Le nombre d'heures de travail doit être limité et contrôlé
-  Des mesures doivent être prises pour renforcer la protection des travailleurs et des travailleuses

Le thème du travail, proposé uniquement aux adolescent.e.s dès 12 ans, a été sélectionné par 9 sous-groupes. Les questions orientant leurs réflexions avaient été formulées ainsi : « **Les travailleurs et les travailleuses sont-ils et sont-elles suffisamment protégé.e.s (par ex. contre les maladies dues au travail) ? Si non, comment les protéger ?** ».

Pour 5 sous-groupes d'adolescent.e.s, les salaires devraient être revus à la hausse, et mieux adaptés (soit en fonction de la formation, soit du travail effectué, par ex. un meilleur salaire pour des travaux pénibles ou dangereux ou pour les professions du domaine du social).

De même, de l'avis de 3 sous-groupes, le nombre d'heures de travail accomplies devrait être limité et contrôlé (par ex. en fixant un seuil d'heures à ne pas dépasser chaque jour, en débutant plus tard la journée de travail ou en augmentant le nombre de jours fériés), et ce afin d'éviter l'épuisement professionnel ou des accidents dus à la fatigue.

Différentes suggestions ont encore été émises afin de mieux protéger les travailleurs et les travailleuses :

- Des professionnels de la santé mentale devraient être mis à leur disposition pour éviter les burn out et tous types de dépression (plus de conseils et de soutien)
- L'Etat devrait fournir des équipements de protection aux entreprises ou subventionner ce matériel
- Les mesures de protection devraient être renforcées sur les chantiers
- L'Etat devrait s'assurer que les règles se rapportant aux heures de travail, aux temps de pause ou encore au port maximal de lourdes charges soient respectées par les entreprises
- Les apprenti.e.s doivent être formés correctement, bien traités par leur employeur et avoir des conditions de travail adéquates
- L'Etat devrait contrôler que toutes les entreprises paient leurs employé.e.s à leur juste valeur en fonction de leurs études et diplômes (pour éviter les inégalités en lien avec l'aspect physique, l'orientation sexuelle, etc.)
- Les employé.e.s comme les employeurs devraient avoir une meilleure prévoyance en cas d'accident ou de maladie (plus de possibilités de soins et le droit à un 2ème avis médical) ; cette meilleure prévoyance ne devrait toutefois pas conduire à une augmentation des déductions salariales
- Une stratégie devrait être mise en place afin de diminuer le taux de chômage et de permettre aux personnes qui ont fait des études de trouver un emploi
- Les mesures d'hygiène devraient être renforcées dans les hôpitaux afin d'éviter la contamination du personnel

Finalement, d'autres idées sont également exprimées :

- Proposer plus de postes de travail accessibles aux personnes en difficulté
- Obliger les étrangers et étrangères établi.e.s depuis 3 mois en Suisse à travailler
- Limiter le nombre de travailleurs et travailleuses par domaine (par ex. les domaines de la gastronomie ou de la santé)
- Favoriser les emplois à proximité du domicile pour limiter la pollution
- Valoriser les petits métiers indispensables (magasins locaux, kiosques, etc.)

## 2.11. Ressources naturelles et climat / commission thématique 5



- ✚ **La protection de l'environnement est centrale** aux yeux des enfants et des adolescent.e.s ayant participé au projet
- ✚ Une grande diversité de mesures sont proposées, dont les principales sont les suivantes :
  - **Réduire l'utilisation du plastique**
  - **Limiter la déforestation**
  - Valoriser les matières renouvelables et le recyclage
  - Soutenir la mobilité douce et les transports publics
  - Fabriquer des véhicules électriques
  - Sensibiliser la population à la protection de l'environnement

La thématique de la protection de la planète a été de loin la plus prisée des enfants et adolescent.e.s ; en effet, elle a été sélectionnée par 70 sous-groupes sur 282 (soit le quart), dont 36 sous-groupes d'enfants et 34 d'adolescent.e.s. Les questions formulées pour stimuler la réflexion des participant.e.s étaient les suivantes : « **Faut-il agir pour protéger notre planète ? Pourquoi ? Et si oui avez-vous des idées ?** »

Les enfants – majoritairement les plus jeunes - ont parfois proposé des mesures citoyennes simples afin de protéger l'environnement : ne pas jeter de déchets par terre, dans les mers et les océans (et ramasser ceux que l'on trouve pour les mettre à la poubelle), ne pas jeter la nourriture par terre, ne pas oublier de fermer le robinet et d'éteindre la lumière, ne pas faire de feu dans la nature, donner de l'eau aux arbres, ne pas faire peur aux animaux, trier ses déchets et mettre les déchets alimentaires dans un compost, gaspiller moins de feuilles, d'électricité, d'eau et de nourriture, faire attention à ce que l'on achète (achat de produits locaux et sans huile de palme), privilégier la mobilité douce et le covoiturage, éviter les trajets en voiture et en avion, consommer moins de viande et de poisson, manger des produits frais du jardin et des fruits et légumes de saison poussant localement, faire des jeux en plein air, utiliser des sacs réutilisables en tissu et éviter les sacs en plastique, ne pas acheter de plastique, acheter moins de téléphones portables, vendre d'occasion au lieu de jeter les objets encore en bon état, utiliser des sapins de Noël qui seront replantés ou encore suivre et appliquer les idées de Greta Thunberg.

Pour la gestion des déchets, différentes suggestions ont été émises par les enfants plus jeunes comme par les plus âgés. Le fait d'amender les personnes jetant des déchets (ou des mégots) par terre ou dans la forêt a été soutenu par 10 sous-groupes, la mise en place de nouveaux centres de tri par 3 sous-groupes, l'installation de poubelles publiques (dans les rues et dans la nature), de poubelles de tri et de cendriers supplémentaires par 9 sous-groupes. 2 sous-groupes souhaitent obliger les ménages à trier leurs déchets (voire à mettre en place un compost), un sous-groupe propose d'offrir des poubelles de tri à chaque famille et un dernier d'augmenter le prix des sacs poubelles.

La valorisation des matières renouvelables et le recyclage ont été mis en avant par 20 sous-groupes et des mesures permettant de réduire ou de remplacer le plastique (telles que l'interdiction des sacs en plastique et des pailles, le fait d'offrir des sacs en papier ou en tissu, le soutien des magasins en vrac ou la réduction des emballages dans les commerces par l'instauration de taxes à la vente et à l'achat ou de quotas sont demandées par 24 sous-groupes. 1 sous-groupe d'enfants propose de mettre au point une machine permettant d'aspirer les déchets et de les recycler en jouets.

Pour la production énergétique, 16 sous-groupes d'adolescent.e.s mettent en lumière l'importance de favoriser les énergies renouvelables (par ex. en subventionnant l'achat de panneaux solaires ou en obligeant les gens à en installer, en construisant des éoliennes supplémentaires ou en interdisant la production d'énergie nucléaire) et 1 sous-groupe aimerait développer la recherche de nouvelles sources d'énergies renouvelables.

Pour les transports, 19 sous-groupes pensent qu'il est nécessaire d'inciter la population à privilégier la mobilité douce et les transports publics, par exemple en abaissant le prix de ces derniers ou en les mettant à disposition gratuitement une semaine sur deux, en augmentant le prix de l'essence, en construisant plus de pistes cyclables ou encore en interdisant l'utilisation de la voiture et de l'avion pour de courtes distances. Pour 19 sous-groupes, la fabrication et l'achat de véhicules électriques au lieu de véhicules à essence devrait être favorisée, par exemple en subventionnant l'achat d'un tel véhicule ou en mettant à disposition plus de stations de recharges (inversement, un sous-groupe s'oppose à la fabrication de véhicules électriques à cause de leurs batteries nocives pour l'environnement). De plus, pour 12 sous-groupes, la recherche devrait être soutenue, et ce afin de développer des véhicules non polluants.

D'autres propositions ont également été émises : installer des filtres aux pots d'échappement, fabriquer des véhicules solaires, interdire ou taxer les véhicules polluants, instaurer des couvre-feux pour les voitures à certaines heures de la journée ou encore organiser chaque année une journée interdite aux voitures.

Plusieurs sous-groupes d'enfants et d'adolescent.e.s ont également proposé des mesures dans le domaine de la production des biens. Dans ce sens, 12 sous-groupes souhaitent limiter la pollution des usines et des entreprises (par ex. par l'obligation de placer un filtre à particule sur les cheminées, la réduction du nombre d'usines ou l'instauration de taxes). 12 sous-groupes aimeraient également qu'un soutien soit apporté aux petits commerces locaux (par ex. par le biais de subventions de l'Etat) et que l'import et l'export soit moins fréquents (par ex. en taxant les marchandises à la frontière ou en interdisant l'import d'aliments produits en Suisse et le transport de marchandises par avion). 1 sous-groupe propose de favoriser les magasins de seconde main à travers la publicité et un dernier de limiter la production de nouvelles technologies et d'objets.

Pour la production agricole, un sous-groupe souhaite l'interdiction de l'utilisation de sulfates dans les vignes, un autre propose de soutenir la production biologique et de limiter au maximum l'emploi de pesticides et un dernier de subventionner les apiculteurs afin qu'ils utilisent des traitements écologiques.

Pour le monde végétal, 24 sous-groupes aimeraient limiter la déforestation et protéger ainsi les habitats naturels (par exemple en replantant des arbres ou en limitant la consommation de papier dans les écoles), 8 sous-groupes souhaiteraient qu'il y ait plus d'espaces verts et boisés dans les villes et les villages, 1 sous-groupe propose de mettre en place des espaces protégés, un autre d'obliger à planter un taux minimal de verdure par km<sup>2</sup>, un 3e d'encourager la biodiversité, un 4e de mettre sur pied plus de jardins collectifs, un 5e de moins interférer dans la nature et un dernier de valoriser les toitures végétales des bâtiments.

Pour le monde animal, il est important pour 12 sous-groupes de le protéger (en protégeant les animaux en voie de disparition, en sécurisant le passage des animaux, en créant des refuges, en protégeant leur habitat, en sanctionnant la maltraitance, en installant des hôtels à insectes, en interdisant les zoos, etc.). De même, 9 sous-groupes suggèrent de tuer moins d'animaux (par ex. en limitant ou en interdisant la chasse, en sanctionnant les braconniers ou en réduisant le nombre d'abattoirs).

La protection des eaux (lacs, rivières, mers et océans et limitation de l'utilisation de l'eau) a également été citée par 8 sous-groupes et la limitation de la pollution de l'air et de la pollution lumineuse par 1 sous-groupe.

Pour un environnement propre, 6 sous-groupes mettent en avant l'utilité de nettoyer notre canton, que ce soit sous la forme d'un grand nettoyage ponctuel des milieux naturels (lacs, alpages, forêts) ou de nettoyages réguliers dans les villes et les villages.

Enfin, plus globalement, 13 sous-groupes pensent qu'il faudrait sensibiliser la population à la protection de l'environnement, faire plus de prévention et éduquer les enfants (par le biais des médias, de l'école et de la famille), 12 sous-groupes soulignent le fait d'amender ou sanctionner les pollueurs et 3 autres aimeraient que les actions écologiques soient soutenues et subventionnées.

D'autres idées ont encore été exprimées sur le sujet : régler la consommation de CO<sub>2</sub>, que le canton du Valais abaisse son bilan carbone, construire des centrales électriques le long du Rhône, utiliser l'informatique à l'école pour économiser du papier, utiliser des matériaux écologiques pour la fabrication des habits, construire moins de logements (beaucoup étant inoccupés), mettre à disposition des sacs en tissu de ramassage des déchets à rendre à la commune, obliger lors de rénovations ou de constructions de bâtiments à produire 50% d'énergie verte, développer le télétravail pour diminuer les transports, associer l'économie à l'écologie, favoriser le tourisme local, interdire l'héliportage et trouver des solutions pour éviter le gaspillage de nourriture dans les hôtels et les restaurants.

Relevons encore que sur les 14 enfants et adolescent.e.s ayant participé au concours et s'étant exprimé.e.s sur la première question à choix<sup>12</sup>, 8 ont mis en évidence l'importance de protéger l'environnement et partagent les idées exprimées dans les paragraphes précédents.

---

<sup>12</sup> « Le Valais d'aujourd'hui et de demain, qu'est-ce que tu trouves important pour notre canton ? » - voir chapitre 2.1.



## 2.12. Mobilité / commission thématique 5



- ✚ Peu de sous-groupes d'enfants et d'adolescent.e.s se sont intéressé.e.s directement à la question des transports
- ✚ Une majorité d'entre eux met en évidence **la nécessité de rattacher la question des transports aux problématiques environnementales**
- ✚ L'offre devrait être étoffée en termes de transports publics
- ✚ Les véhicules électriques sont à privilégier

Le sujet des transports a été proposé aux enfants plus jeunes comme aux adolescent.e.s. et a été travaillé par 6 sous-groupes, qui ont réfléchi ensemble aux questions suivantes : « **Faut-il plus de transports pour se déplacer (bus, train, routes pour les voitures, pistes cyclables pour les vélos, etc.) ? Et si oui quels moyens de transport ?** ».

Sur ce thème, 5 sous-groupes souhaitent soutenir l'utilisation de véhicules électriques et 3 sous-groupes valoriser les transports publics. 2 sous-groupes mettent en avant l'importance des transports scolaires (dont l'un proposant leur gratuité pour toutes et tous). Finalement, 1 sous-groupe trouve que les TGV sont nécessaires pour les grandes distances, un autre souhaiterait apprendre à faire du vélo ou de la trottinette à l'école et un dernier qu'il y ait plus de taxis Uber.

Pour les transports publics, les recommandations sont les suivantes : réduire leur prix (proposé par 3 sous-groupes), étoffer l'offre dans les endroits éloignés et dans les petits villages (2 sous-groupes), durant les heures de pointe (2 sous-groupes) et la nuit (2 sous-groupes).

Plusieurs suggestions ont également été émises en lien avec l'écologie :

- Développer des transports écologiques et mettre à disposition plus de bornes électriques
- Proposer des alternatives plus respectueuses de l'environnement pour les transports aériens et maritimes
- Développer une industrie automobile suisse électrique (éco-responsable) avec un prix avantageux pour le peuple suisse
- Prévoir des journées dans l'année sans transports polluants (à l'exception de l'ambulance, de la police, etc.)
- Récupérer les transports usés
- Développer une offre de transports publics plus attractive (par ex. par un abonnement valaisan)
- Développer de nouveaux transports en ville ou en montagne tels que les télécabines qui sont intéressants d'un point de vue écologique

Il est à relever que des propositions plus complètes se référant à la protection de l'environnement ont été décrites dans le chapitre précédent (chapitre 2.11, 6ème paragraphe)

Finalement, un sous-groupe d'adolescent.e.s recommande encore de réduire les nuisances sonores des transports, et un autre d'abaisser le prix du permis de conduire et de fixer à 15 ans l'âge du permis du scooter (80km/h).

## 2.13. Agriculture /commission thématique 5



- ✚ **La production agricole locale et la consommation des produits du terroir doivent être soutenus**
- ✚ Les agriculteurs doivent avoir de meilleures conditions de travail et un salaire plus élevé

Le sujet de l'agriculture a été proposé uniquement aux adolescent.e.s dès 12 ans. 12 sous-groupes se sont penchés sur cette thématique (dont 1 seul du Haut-Valais), sur la base des questions suivantes : « **Est-il nécessaire d'avoir de l'agriculture en Valais (par ex. production de fruits, légumes, fromage ou élevage d'animaux) ? Quel type d'agriculture faut-il favoriser ?** »

La grande majorité des sous-groupes (11 sur les 12) a mis en exergue l'importance de favoriser les aliments suisses et la consommation locale, en soutenant plus particulièrement les petites entreprises agricoles. Différentes suggestions ont été amenées dans ce sens :

- Favoriser les partenariats entre les grandes surfaces et les agriculteurs locaux
- N'accepter dans les magasins que la viande des éleveurs de la région
- Soutenir les petits commerces locaux et proposer plus de commerces de proximité
- Rassembler les petits marchés locaux et en faire un seul grand centre commercial avec les aliments locaux
- Taxer les importations (surtout sur les grossistes) pour éviter la pollution due aux transports
- Retirer des magasins tous les produits étrangers cultivables en Suisse et augmenter le choix de produits suisses
- Abaisser les prix des produits locaux, soit en augmentant la production, soit par le biais d'aides financières étatiques

6 sous-groupes insistent également sur la nécessité que les agriculteurs/trices aient de meilleures conditions de travail et un salaire plus élevé. Cela pourrait être réalisé en abaissant le prix des outils (et en les payant en plusieurs tranches), en augmentant le prix des produits suisses, en développant de nouvelles technologies ou en renforçant les subventions étatiques. De même, selon 3 sous-groupes, des mesures doivent être prises pour éviter les pertes liées aux grands prédateurs et soutenir les agriculteurs victimes de ces attaques (l'un de ces sous-groupes souhaitant que les loups et les lynx soient tués).

Pour le type d'agriculture que le canton du Valais devrait favoriser, et outre le fait que l'agriculture suisse doit être privilégiée, les propositions divergent. 3 sous-groupes souhaitent favoriser l'agriculture biologique (pour une nourriture plus saine et pour le climat), un sous-groupe propose de mettre en avant l'agriculture urbaine (sur les toits des bâtiments) afin d'économiser de la surface, un sous-groupe suggère de favoriser la mixité d'agriculture et l'apiculture pour tendre vers plus d'autonomie alimentaire du canton, un autre d'augmenter la production de fruits et de légumes et diminuer l'élevage d'animaux et finalement un dernier sous-groupe pense que tous les types d'agriculture sont à soutenir.



En dernier lieu, quelques propositions supplémentaires ont émergé :

- Privilégier les machines agricoles électriques pour éviter la pollution de la terre
- Diminuer la construction d'appartements afin de préserver la surface agricole
- Promouvoir le métier d'agriculteur/trice, par ex. dans les écoles
- Proposer un soutien économique et de meilleures conditions de travail aux apprenti.e.s
- Mettre en place une association de récupération et redistribution des denrées alimentaires
- Elever les animaux dans des conditions correctes (étable propre et animaux soignés)

## 2.14. Famille / commission thématique 6



- ✚ La grande majorité des groupes d'enfants et d'adolescent.e.s. ayant réfléchi à la thématique **du congé paternité souhaite allonger sa durée**
- ✚ La majorité des groupes défend également la mise en place d'un congé maternité plus long
- ✚ Les groupes d'enfants et d'adolescent.e.s s'étant penchés sur la question du congé parental y sont tous favorables

La thématique de la famille a été abordée en se focalisant sur le sujet des congés maternités, paternités et parentaux. Les questions proposées aux enfants et aux adolescent.e.s étaient les suivantes : « **En plus du congé maternité (14 semaines sans obligation de travailler après l'accouchement), faut-il d'autres solutions pour s'occuper des petits enfants (congé pour les papas, crèches, etc.) ?** » 14 sous-groupes du Valais francophone ont choisi de se pencher sur ces questions, dont 11 sous-groupes d'enfants et 3 d'adolescent.e.s.

Pour le congé maternité, 7 sous-groupes souhaiteraient qu'il dure plus longtemps (jusqu'à 5-6 mois), 3 pensent que la durée du congé actuel est suffisante et dans 2 sous-groupes, les avis divergent entre ceux et celles qui trouvent que les 14 semaines sont suffisantes et ceux et celles qui souhaiteraient un congé plus long.

Pour le congé paternité, tous les sous-groupes soutiennent au minimum le congé de 2 semaines, et 10 sous-groupes souhaiteraient un congé plus long (les propositions allant de 1 à 4 mois). Un sous-groupe d'enfants s'inquiète toutefois que les familles aient encore suffisamment d'argent pour vivre. Un dernier précise également que le congé maternité devrait avoir une durée plus longue que le congé paternité.

6 sous-groupes d'enfants et adolescent.e.s se sont également penchés sur la question du congé parental, et tous y sont favorables, pour que les parents puissent s'arranger entre eux (2 sous-groupes précisant toutefois qu'il faudrait garantir aux papas plus de congé qu'actuellement).

Pour les solutions de garde, 2 sous-groupes mettent en évidence l'importance des crèches pour la sociabilisation des enfants et pour que les parents puissent continuer à travailler, 1 sous-groupe est d'avis qu'il faudrait privilégier la garde des enfants par le réseau proche (familial et amical), un 2e

pense que le placement en crèche devrait être justifié par les parents et un 3e que les papas de jour devraient être valorisés (par ex. en en parlant à l'école).

Finalement, d'autres propositions ont également vu le jour :

- Mettre en place un congé parental décalé (lorsque l'un des parents travaille, l'autre a congé)
- Adapter la durée du congé maternité/paternité si l'enfant est en situation de handicap
- Donner congé au 1er enfant durant une semaine, lors de la naissance du 2e enfant
- Demander aux employeurs d'être plus souples avec les parents lors d'absences d'urgence pour leurs enfants
- Verser une bourse de 5000.- par naissance pour l'achat du matériel
- Proposer des personnes de soutien à disposition des familles
- Permettre à l'hôpital d'offrir des cadeaux à chaque naissance

## 2.15. Santé / commission thématique 6



- ✚ **La santé est une thématique importante** aux yeux des enfants et des adolescent.e.s
- ✚ Des actions de prévention et de sensibilisation doivent être mises en place
- ✚ Un accès équitable pour tous et pour toutes à la santé et aux soins doit être garanti
- ✚ Le système hospitalier doit être amélioré et la qualité des prestations assurée

Comme évoqué au chapitre 2.1, la santé est une thématique centrale aux yeux des enfants et des adolescent.e.s et 24 sous-groupes ont choisi d'aborder ce sujet en réfléchissant sur les questions suivantes : « **Comment protéger la santé ? Comment agir pour que les personnes restent en bonne santé ou puissent se soigner ?** ». L'intérêt marqué pour ce thème est probablement influencé par la situation sanitaire actuelle – les préoccupations de plusieurs enfants et adolescent.e.s face au Covid-19 se reflétant dans leurs recommandations.

Au niveau individuel, des actions concrètes ont été proposées afin que la population se maintienne en bonne santé, plus spécifiquement par les enfants les plus jeunes : se protéger du Covid-19 ( rester à la maison, porter le masque et respecter les gestes barrières), s'alimenter d'une façon saine et équilibrée, être attentif à son hygiène personnelle (douches, etc.) ainsi qu'à l'hygiène et à l'alimentation des enfants, ne pas prendre de risques, faire du sport, prendre l'air, ne pas trop regarder la télé, etc.

A un niveau plus global, une première proposition soutenue par 8 sous-groupes est d'investir dans la prévention (par ex. concernant la consommation de boissons alcoolisées), et la sensibilisation de la population à un mode de vie sain (mouvement, sommeil et alimentation) ainsi qu'au maintien d'un bon équilibre physique et psychique. Dans ce sens, des actions préventives sont imaginées par le biais des médias, de la publicité, d'Internet et de l'école. Ces dernières doivent toucher tant les enfants – et ce déjà à partir de la petite enfance – que les adultes. Aux mesures préventives s'ajoutent également pour 6 sous-groupes la mise à disposition d'infrastructures et d'offres sportives ainsi que l'encouragement à la pratique sportive (par ex. par un suivi avec des coachs sportifs, l'organisation de courses et de concours, etc.). De même, 1 sous-groupe propose d'encourager les gens à cuisiner eux-

mêmes leurs repas, un autre de prévoir dans le cadre scolaire des temps destinés aux soins et à la santé en présence de professionnels (hygiéniste, SIPE, etc.) et deux derniers de mieux informer la population sur l'importance de se faire vacciner.

Toujours à un niveau préventif, 3 sous-groupes proposent que les techniques de sauvetage et de premiers soins soient inculquées aux enfants dès leur plus jeune âge et aux adultes qui s'en occupent. 2 sous-groupes insistent quant à eux sur la nécessité que tout le monde possède un logement (SDF).

Pour les soins, 1 sous-groupe insiste sur le fait de traiter les maladies sur le long terme, en tenant compte de la spécificité de chaque individu. Pour plusieurs sous-groupes, l'accès à la santé pour toutes et pour tous est fondamental. Dans ce sens, les propositions sont les suivantes :

- Investir plus d'argent étatique dans la santé
- Abaisser le prix des caisses maladies et avoir une meilleure couverture d'assurance
- Abaisser le prix des soins (ou fournir gratuitement les premiers soins), proposer la gratuité pour les personnes qui n'ont pas les moyens de payer, réduire le prix des transports d'urgence (ambulances, hélicoptères)
- Fournir les médicaments, les vaccins et les vitamines à toutes les personnes qui en ont besoin (ou baisser leur prix)
- Abaisser le prix de la nourriture saine et favoriser l'accès à la nourriture pour les personnes pauvres
- Développer une application pour les téléphones guidant les utilisateurs pour s'auto-secourir
- Rendre accessible les soins dentaires à toutes et à tous (par ex. en utilisant du matériel meilleur marché pour les prothèses dentaires ou en versant une aide financière à ceux et celles qui en ont besoin)
- Disposer d'une réserve d'argent afin de financer les frais d'hospitalisation des personnes ayant peu de moyens

Pour les hôpitaux, les améliorations suivantes sont recommandées : mettre plus d'argent à disposition, les agrandir (ou en construire des plus petits de proximité) et s'assurer qu'il y ait suffisamment de places pour les malades, augmenter la capacité des soins intensifs, développer la technologie, s'assurer que les hôpitaux possèdent le matériel adéquat, engager plus de personnel et améliorer les conditions de travail, aménager des espaces spécifiques pour les premiers soins, instaurer des points d'urgence dans les communes, faire un premier tri des urgences afin de ne pas les surcharger, former plus de médecins, réduire la durée de la formation des médecins afin d'avoir plus de personnel, engager plus de bénévoles et finalement que les médecins soient plus attentifs aux mesures d'hygiène.

De plus, la qualité du travail et l'attitude du personnel médical sont également mises en évidence, pour éviter les erreurs médicales, prendre le temps de communiquer toutes les informations au patient et de le rassurer, être à l'écoute et être toujours disponible en cas de besoin (ne laisser souffrir personne).

Pour les responsabilités de l'Etat, 4 sous-groupes sont d'avis qu'il se doit d'encourager la recherche pharmaceutique et d'investir plus d'argent pour la recherche de traitements pour les maladies encore incurables ou chroniques. De même, pour 2 sous-groupes, les mesures de sécurité devraient être renforcées en cas de pandémie, et pour un autre, la cigarette devrait être interdite. Un dernier groupe recommande d'une façon plus globale que plus d'argent soit investi dans la santé.

Pour les personnes en situation de handicap et les personnes malades, 2 sous-groupes proposent des mesures spécifiques pour les soutenir : l'aménagement de leur quotidien, l'amélioration de l'accès aux soins, la mise à disposition de moyens de transport médicaux et l'organisation de journées de sensibilisation sur le handicap.

D'autres recommandations ont encore émergé des réflexions comme le fait d'être attentif à l'évacuation des déchets pour garder un air et un environnement sains, de limiter la consommation d'alcool et de cigarettes et d'encourager le don d'organes.

Notons encore que sur les 14 enfants ayant participé au concours et s'étant penché sur la question du présent et de l'avenir du canton du Valais<sup>13</sup>, 5 ont mis en évidence l'importance de la santé, rejoignant les recommandations décrites dans les paragraphes précédents.

## 2.16. Formation / commission thématique 6



- ✚ **L'école et la formation sont des sujets centraux** aux yeux des adolescent.e.s et plus encore dans le Haut-Valais
- ✚ Les participant.e.s au projet se sont beaucoup exprimé.e.s sur des questions concrètes les concernant directement : le contenu des cours, les horaires, les infrastructures, etc.
- ✚ **Le contenu des cours devrait être plus orienté vers la pratique, le quotidien et l'actualité**
- ✚ Des cours à choix pourraient être proposés à partir du CO ou du secondaire 2
- ✚ Les notes devraient revêtir moins d'importance et les devoirs être réduits voir supprimés
- ✚ Les nouvelles technologies sont une ressource à exploiter pour l'enseignement
- ✚ Les adolescent.e.s s'étant penché sur la question de la mise en place de cours d'éducation à la citoyenneté y sont favorables et souhaitent les intégrer au programme scolaire

### Propositions générales concernant l'école

33 sous-groupes (dont 28 sous-groupes d'adolescent.e.s pour 5 sous-groupes d'enfants et 17 sous-groupes haut-valaisans pour 16 sous-groupes bas-valaisans) se sont penchés sur le sujet de la formation, en réfléchissant sur les questions suivantes : « **A quoi doit servir l'école ? Que pensez-vous important d'y apprendre ?** »

Seulement 6 d'entre eux ont répondu directement à la première question : pour eux, l'école sert à apprendre, à se préparer à la vie future, à se faire des amis, à s'amuser et à se former. Elle permet de développer les compétences sociales, de mieux accepter les autres et de s'insérer dans la société.

---

<sup>13</sup> « Le Valais d'aujourd'hui et de demain, qu'est-ce que tu trouves important pour notre canton ? » - voir chapitre 2.1.

Pour les matières proposées à l'école, certains sous-groupes souhaiteraient supprimer des branches existantes (la science des religions, la course, etc.) et en valoriser d'autres (l'informatique, l'anglais, l'éducation sexuelle, l'histoire, la géographie - et plus spécifiquement l'histoire et la géographie du Valais et de la Suisse -, l'éducation physique, les activités culturelles ou encore l'économie). De nouveaux contenus sont également proposés, comme des cours de développement personnel, de self-défense ou de confiance en soi, un cours où chacun apprendrait à jouer d'un instrument de musique, de la prévention des maladies mentales (troubles alimentaires, schizophrénie, dépression, etc.), un cours sur la protection du climat, la visite de l'armée pour présenter son fonctionnement et son matériel, de la sensibilisation à l'utilisation excessive des nouvelles technologies ou encore l'utilisation du jeu Minecraft. De même, certains cours devraient débiter plus tôt (comme les langues ou le civisme) ou plus tard dans le cursus scolaire. 18 sous-groupes (dont 15 sous-groupes haut-valaisans) proposent d'intégrer plus de thématiques directement en lien avec l'actualité et le quotidien (économie, papiers administratifs, contrats, droits et devoirs, assurances, impôts, ménage, cuisine, dossier de candidature, emploi des technologies, communication, etc.).

Pour le contenu plus global du programme scolaire, les groupes d'enfants et adolescent.e.s souhaiteraient qu'il y ait moins d'apprentissage par cœur, plus de travaux de projet, plus d'exemples pratiques pour illustrer les cours théoriques, plus d'activités soutenant le développement de la créativité, de l'autonomisation et de l'esprit critique et un enseignement plus proche des intérêts, des compétences et du rythme de chacun. Dans ce sens, 9 sous-groupes suggèrent qu'il y ait des cours à choix à partir du cycle d'orientation ou du secondaire 2 et un autre que l'emploi du temps soit décidé par l'ensemble de la classe en début d'année. De même, 4 sous-groupes souhaiteraient que les élèves puissent donner leur avis plus régulièrement, par exemple à travers des conseils de classe, durant les cours en favorisant les interactions avec l'enseignant ou encore en étant sollicités pour certaines prises de décisions et afin d'améliorer le contenu des cours. 1 sous-groupe suggère également d'actualiser les supports et contenus pédagogiques, un 2e que les enfants apprennent à travers le jeu à l'école infantile et un dernier de faire l'école en plein air par beau temps.

Pour les notes attribuées aux élèves, ces dernières devraient revêtir moins d'importance aux yeux de 8 sous-groupes. Inversement, l'école devrait mettre en avant le développement des compétences individuelles et sociales et des méthodes de travail et offrir un soutien spécifique aux élèves ayant des difficultés. De l'avis de 3 sous-groupes, les branches secondaires telles que la musique, le sport et le dessin ne devraient pas être notées. Pour 2 autres, le système de notation des élèves devrait être supprimé complètement afin de diminuer la pression et que les enfants et adolescent.e.s apprennent pour leur propre compréhension.

Pour les infrastructures et l'aménagement extérieur, de nouvelles idées et des propositions d'améliorations sont également esquissées : avoir un bel établissement scolaire, des animaux dans l'école, un meilleur chauffage, des possibilités de manger sur place le matin et à midi (avec des cantines proposant un large éventail de choix et des légumes frais), des distributeurs de pommes ou d'aliments non sucrés, des casiers pour tous les élèves, des salles de classe modernes, accueillantes et confortables, des parcs à l'extérieur pour manger durant l'été, une école qui fonctionne à l'énergie solaire ou encore un toboggan ou un skate-park pour la récréation. 1 sous-groupe propose également que soient regroupés dans le même bâtiment le cycle d'orientation et le collège et un autre la réouverture des écoles primaires dans les villages de plus de 30 enfants.

Pour le matériel scolaire, 2 sous-groupes expriment leur souhait qu'il soit mis à disposition gratuitement par l'école. 8 sous-groupes mettent également en évidence l'importance d'utiliser les nouvelles technologies dans l'enseignement (et de mettre ces outils à disposition des familles nombreuses ou en difficulté financière).



Pour les horaires et l'organisation de la journée, 6 sous-groupes proposent de débiter l'école plus tard afin d'avoir plus d'heures de sommeil, 5 de terminer plus tôt (sur lesquels, un groupe propose d'avoir congé les après-midis et un de faire un horaire continu) et un dernier sous-groupe aimerait rester à l'école pour dormir (internat). Alors que 3 sous-groupes demandent de respecter ou allonger les pauses, 2 autres souhaiteraient au contraire les réduire (voir les supprimer en hiver) afin de terminer plus tôt le soir. D'autres suggestions sont encore d'avoir congé toute la journée le mercredi, plus de vacances ou encore 2 périodes par semaine d'écrans pour décompresser entre les cours.

Pour les devoirs, 9 sous-groupes sont d'avis qu'ils devraient être réduits ou supprimés, afin de libérer du temps pour la vie privée et les loisirs, d'être moins sous pression et d'avoir une vie sociale plus riche. Un sous-groupe propose également de diminuer le nombre d'examens, en fixant par exemple un quota maximum de 2 par semaine.

Les adolescent.e.s mettent également en avant l'importance de la préparation au monde professionnel et 3 sous-groupes proposent dans ce sens une meilleure préparation dès le cycle d'orientation, en présentant mieux aux élèves les métiers existants et en mettant moins de pression sur les jeunes par rapport au choix d'une orientation professionnelle. D'autres propositions : augmenter le panel de formations, valoriser la filière professionnelle ou encore donner plus d'opportunités aux jeunes de faire un apprentissage.

La notion de vivre-ensemble ressort également dans les recommandations des enfants et des adolescents.e.s. Ainsi, 2 sous-groupes proposent qu'il y ait plus de surveillance dans la cour de récréation pour éviter la violence et le harcèlement. D'autres idées sont de « faire en sorte que tout le monde s'entende mieux », de développer les liens entre les établissements scolaires en organisant des activités conjointes ou de « donner dix minutes par jour pour appeler ses parents ou sa famille ».

4 sous-groupes d'adolescent.e.s insistent encore sur les compétences et l'attitude des enseignant.e.s : à leurs yeux, ces derniers devraient avoir reçu une formation spécifique dans la matière qu'ils enseignent, être motivés, travailler sérieusement, traiter tous leurs élèves équitablement et leur montrer plus de considération. De même, de l'avis d'un sous-groupe, les médiateurs/trices scolaires devraient être plus à l'écoute.

Pour les règles des établissements scolaires, 4 sous-groupes souhaiteraient avoir droit à l'utilisation de leur téléphone dans le contexte scolaire (par ex. durant les pauses ou pour effectuer des recherches), un sous-groupe aimerait avoir le droit d'amener des boissons en classe et un dernier demande la suppression de l'étude obligatoire à midi (et voudrait pouvoir faire du sport à la place).

Un sous-groupe s'est aussi penché sur la question des transports et exprime les propositions suivantes : ajouter des places assises dans les transports scolaires afin d'éviter les attouchements sexuels, que les transports scolaires soient gratuits et enfin mettre librement à disposition des élèves des trottinettes électriques.

Quelques propositions isolées sont encore exprimées par les enfants et les adolescent.e.s : requérir le même niveau scolaire dans tous les établissements (égalité entre les élèves), favoriser les échanges entre le Haut-Valais et le Valais romand, rendre obligatoire la 11CO pour toutes et tous (et organiser le collège sur 4 ans afin qu'il y ait une égalité entre les cantons), mettre à disposition des élèves des salles et du matériel pour faire des activités créatrices après l'école, varier les sports pratiqués durant l'éducation physique, réguler les barèmes de gymnastique en fonction des capacités de l'élève, laisser plus de temps pour se doucher à la fin du cours d'éducation physique et enfin offrir aux élèves des collations.

Finalement, 3 sous-groupes souhaiteraient apprendre durant les cours comment fonctionne le système politique suisse, sujet abordé dans les prochains paragraphes.

### Cours d'éducation à la citoyenneté

6 sous-groupes d'adolescent.e.s se sont penchés sur la question suivante : « **Aimeriez-vous participer à des cours d'éducation à la citoyenneté qui vous expliquent comment fonctionne la politique et comment vous pouvez vous exprimer sur les sujets qui vous concernent ?** ». Ils y ont tous répondu favorablement et pensent que de tels cours permettent aux adolescent.e.s de s'intéresser à la politique, de se forger un avis personnel et d'apprendre à débattre et à écouter les avis des autres. Tous sont d'avis que ces cours ou l'organisation d'activités citoyennes devraient avoir lieu dans le cadre scolaire.

Quant à leur contenu, les adolescent.e.s souhaiteraient que ces cours permettent aux élèves de mieux connaître le système politique suisse et les différents partis politiques, d'être informés sur l'actualité suisse, de suivre les débats et les élections dans le monde, de mieux comprendre les enjeux des votations et de s'entraîner à débattre. 4 sous-groupes proposent également que des politiciens (de différents partis politiques) viennent s'entretenir avec eux durant les heures scolaires. D'autres activités sont également évoquées, telles que la visite du Palais fédéral, la rencontre avec des conseillers nationaux ou encore des sorties afin d'assister à des débats.

Finalement, l'école pourrait également servir de relais pour les idées politiques des enfants et adolescent.e.s, par ex. en mettant à disposition une « boîte à politique » ou encore en donnant la possibilité aux élèves de relayer leurs idées aux politiciens par l'intermédiaire de leur direction.

## 2.17. Culture, sports et loisirs / commission thématique 6



- ✚ **La culture, le sport et les loisirs occupent une place importante dans la vie des enfants et des adolescent.e.s** et ils aimeraient pouvoir leur consacrer plus de temps, que ce soit dans le cadre scolaire comme extra-scolaire
- ✚ Les infrastructures devraient être plus nombreuses, accessibles et de bonne qualité
- ✚ L'offre en termes d'activités et de manifestations pourrait être étoffée
- ✚ Le soutien de l'Etat est nécessaire afin que chacun puisse bénéficier d'un accès à une palette variée d'activités culturelles, sportives et de loisirs

16 sous-groupes se sont intéressés à la culture, aux sports et aux loisirs, par le biais des questions suivantes : « **La culture, le sport et les loisirs sont-ils importants pour vous ? Et si oui, que faudrait-il faire pour les développer ?** »

3 des sous-groupes ont répondu à la première question par l'affirmative, validant le fait que la culture, le sport et les loisirs étaient importants à leurs yeux. 2 autres mettent en avant le fait que ces activités

font sens pour développer la concentration, créer des liens sociaux, renforcer le soutien mutuel et favoriser la cohésion villageoise. Les autres sous-groupes ayant réfléchi à ces questions ont proposé directement des mesures concrètes sur ces thématiques.

Pour l'accès à la culture, au sport et aux loisirs d'une façon globale, 5 sous-groupes souhaiteraient avoir plus de temps à disposition pour prendre part à des activités ou des événements. Ainsi, deux d'entre eux suggèrent de réduire le temps d'école (études le matin et activités l'après-midi), deux autres de limiter les devoirs et un dernier de supprimer l'heure d'hiver afin qu'il ne fasse pas trop sombre les soirs d'hiver pour pratiquer une activité.

Pour le contexte scolaire, 2 sous-groupes aimeraient que des activités facultatives soient proposées après les cours (sports, dessin, musique, etc.) et 1 autre que les enfants aient le choix de se concentrer sur leurs études ou de se perfectionner dans leur passion.

Pour la contribution que l'Etat doit apporter : 2 sous-groupes estiment qu'il devrait soutenir les associations – dont les organisations de Jeunesse – par la mise à disposition de locaux ou à travers des aides financières. Pour 2 autres sous-groupes, il serait nécessaire que des mesures soient prises afin de rendre plus accessible les activités sportives et culturelles et les loisirs (par ex. en facilitant les transports). De plus, pour 2 derniers sous-groupes, plus d'infrastructures devraient être mises à disposition dans tous les quartiers.

Pour la culture, 1 des sous-groupes met en évidence son importance pour le vivre-ensemble dans la société. Diverses idées sont exprimées afin de la développer : soutenir les activités culturelles organisées dans le cadre scolaire (théâtre, chant, lecture, spectacles, etc.), mettre en place un plus grand nombre de petites manifestations permettant de préserver la culture suisse, rendre les musées plus attractifs, proposer un nombre plus conséquent de manifestations culturelles correspondant aux goûts et intérêts des jeunes adultes et encore protéger les bâtiments anciens et le patrimoine culturel.

Pour le sport, 2 sous-groupes mettent en lumière l'importance pour les enfants et les adolescent.e.s de pouvoir pratiquer des activités sportives dans le cadre scolaire et extra-scolaire. 5 sous-groupes proposent la rénovation des infrastructures sportives existantes et la construction de nouvelles infrastructures (piscines, skate-parks, terrains de foot ou de volley, etc.), et ce plus spécifiquement dans les petits villages. De même, 2 sous-groupes suggèrent d'organiser plus de compétitions et de camps de sports (afin de donner envie aux jeunes de débiter une pratique sportive et de favoriser les rencontres entre les jeunes du Haut-Valais et du Valais romand). Par rapport à l'école, 3 sous-groupes souhaitent pratiquer plus de sport durant les heures scolaires (par ex. par l'organisation de journées sportives), un sous-groupe qu'une variété de sport plus grande soit proposée et un dernier recommande de développer les filières sport-études dès le cycle d'orientation (avec l'école le matin et le sport l'après-midi).

Pour la pratique sportive des adolescent.e.s, 4 sous-groupes sont d'avis qu'il faudrait encourager les jeunes à faire du sport (par la publicité, des aides financières, la mise en place de journées découverte et le soutien aux jeunes sportifs).

Finalement, d'autres recommandations ont encore été exprimées : baisser les prix des activités sportives (par ex. le prix des abonnements de ski), mettre du matériel à disposition et créer de nouveaux sports correspondant aux goûts de chacun.

Pour les loisirs, 3 sous-groupes soulignent l'importance que ces derniers revêtent à leurs yeux. 4 sous-groupes sont d'avis qu'il devrait y avoir plus d'activités de loisirs proposées dans chaque commune et soutenues par l'Etat (telles que des activités pour les jeunes, des piscines, des skateparks, des cinémas,



etc.). 2 sous-groupes proposent de construire des places de jeux (proches des habitations) et d'autres infrastructures urbaines. 1 sous-groupe pense que l'Internet devrait être amélioré par l'Etat, et un dernier propose de construire des usines à jouets en Suisse afin de ne pas avoir à les commander à l'étranger.

Pour terminer, 2 sous-groupes mettent également en lumière l'importance que les jeunes puissent se rencontrer entre amis dans un lieu où ils ne soient pas dérangés et ne dérangent personne.

## 2.18. Conclusion

Cette synthèse a été rédigée en cherchant à rester la plus fidèle possible aux recommandations émises par les participant.e.s au projet « Constituante des enfants et des adolescent.e.s ». Une telle démarche comporte inévitablement certains biais et - comme relevé dans le chapitre consacré à la santé - l'actualité influence parfois les représentations et les opinions des enfants et des adolescent.e.s. Toutefois, la variété des publics rencontrés de même que le nombre important de participant.e.s au projet donnent un poids non négligeable à leurs propos.

La palette de propositions exprimées et mises par écrit par les enfants et les adolescent.e.s durant les consultations reflète la grande diversité et la richesse de leurs idées et offre une matière de premier choix pour les politiques publiques. De même, certaines recommandations-clés sont soutenues par un nombre considérable de voix, mettant en exergue l'importance qu'elles revêtent aux yeux des enfants et des adolescent.e.s rencontré.e.s.

La parole des moins de 18 ans du canton du Valais a été placée au cœur du projet « Constituante des enfants et des adolescent.e.s ». L'espoir est maintenant – à travers la remise de cette synthèse à la Constituante – qu'elle soit entendue et ait un impact réel sur la future Constitution valaisanne.

Un merci particulier est adressé à tous les enfants et adolescent.e.s du canton du Valais s'étant investis dans ce projet.

## Annexe 1 : Descriptif du 1er atelier réalisé par les enfants et les adolescent.e.s

**Préparation :** chaque groupe de 3 à 6 enfants ou adolescent.e.s reçoit des étiquettes autocollantes avec 20 thèmes proposés et une fiche pyramide sur laquelle les coller.

**Consigne :** se mettre d'accord à l'intérieur du groupe pour prioriser les thèmes à choix, puis les coller dans la pyramide.

Les thèmes proposés sur les étiquettes autocollantes sont les suivants :

*Famille / logement / Ecole et formation / Travail / Agriculture / Environnement et climat/ Santé / Culture, sport et loisirs/ Droits et devoirs / Justice et police / Enfance et jeunesse / Vieillesse / Transports / Nouvelles technologies / Violence / Religion / Handicap / Discriminations / Aménagement du territoire / Autre thème (libre à chaque groupe de proposer un thème)*

La pyramide se présente selon le schéma ci-dessous. Un espace supplémentaire permet de décrire brièvement la raison des trois premiers choix.

**1**  
Collez sur cette ligne le thème le plus important pour votre groupe

**2**  
Collez sur cette ligne les 2 thèmes venant en 2<sup>ème</sup> position

**2**  
Collez sur cette ligne les 2 thèmes venant en 2<sup>ème</sup> position

**3**  
Collez sur cette ligne les 3 thèmes venant en 3<sup>ème</sup> position

**3**  
Collez sur cette ligne les 3 thèmes venant en 3<sup>ème</sup> position

**3**  
Collez sur cette ligne les 3 thèmes venant en 3<sup>ème</sup> position

**4**  
Collez sur cette ligne les 4 thèmes venant en 4<sup>ème</sup> position

**4**  
Collez sur cette ligne les 4 thèmes venant en 4<sup>ème</sup> position

**4**  
Collez sur cette ligne les 4 thèmes venant en 4<sup>ème</sup> position

**4**  
Collez sur cette ligne les 4 thèmes venant en 4<sup>ème</sup> position

## Annexe 2 : Liste des questions proposées aux enfants de 5 -11 ans durant le 2ème atelier

### 1. Langues



En plus du français et de l'allemand, d'autres langues devraient-elles être soutenues en Valais (par exemple l'italien, le portugais, etc.) ? Quelles sont les langues les plus importantes à apprendre ?

### 2. Protection particulière



La Constitution valaisanne doit-elle prévoir une protection particulière pour certaines personnes (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, ...) ?

### 3. Donner son avis et être écouté



Est-il important pour les enfants et les adolescent.e.s de pouvoir donner leur avis et d'être écouté.e.s ? Et si oui, par qui ?

### 4. Droit de vote



Qui doit avoir le droit de voter, d'élire et d'être élu ?

### 5. Transports



Faut-il plus de transports pour se déplacer (bus train, routes pour les voitures, pistes cyclables pour les vélos, etc.) ? Et si oui quels moyens de transport ?

## Annexe 2 (suite)



### 6. Protection de la planète

Faut-il agir pour protéger notre planète ? Pourquoi ? Et si oui avez-vous des idées ?



### 7. Congé parental

En plus du congé maternité (14 semaines sans obligation de travailler après l'accouchement), faut-il d'autres solutions pour s'occuper des petits enfants (congé pour les papas, crèches, etc.) ?



### 8. Santé

Comment protéger la santé ? Comment agir pour que les personnes restent en bonne santé ou puissent se soigner ?



### 9. Culture, sport et loisirs

La culture, le sport et les loisirs sont-ils importants pour vous ? Et si oui, que faudrait-il faire pour les développer ?



### 10. Ecole

A quoi doit servir l'école ? Que pensez-vous important d'y apprendre ?



### Bonus : Autre idée

Avez-vous un autre thème à proposer ? D'autres idées à transmettre à la Constituante ?

Vous pouvez aussi proposer librement un thème !

## Annexe 3 : Liste de questions proposées aux adolescent.e.s de 12-17 ans durant le 2ème atelier

### 1. Langues

En plus du français et de l'allemand, d'autres langues devraient-elles être soutenues en Valais (par exemple l'italien, le portugais, etc.) ? Quelles sont les langues les plus importantes à apprendre ?

### 2. Protection particulière

La Constitution valaisanne doit-elle prévoir une protection particulière pour certaines personnes (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, ...) ?

### 3. Donner son avis et être écouté

Est-il important pour les enfants et les adolescent.e.s de pouvoir donner leur avis et d'être écouté.e.s ? Et si oui, par qui ?

### 4. Droit de vote

Qui doit avoir le droit de voter, d'élire et d'être élu ?

### 5. Transports

Faut-il plus de transports pour se déplacer (bus train, routes pour les voitures, pistes cyclables pour les vélos, etc.) ? Et si oui quels moyens de transport ?

### 6. Protection de la planète

Faut-il agir pour protéger notre planète ? Pourquoi ? Et si oui avez-vous des idées ?

### 7. Congé parental

En plus du congé maternité (14 semaines sans obligation de travailler après l'accouchement), faut-il d'autres solutions pour s'occuper des petits enfants (congé pour les papas, crèches, etc.) ?

### 8. Santé

Comment protéger la santé ? Comment agir pour que les personnes restent en bonne santé ou puissent se soigner ?

### 9. Culture, sport et loisirs

La culture, le sport et les loisirs sont-ils importants pour vous ? Et si oui, que faudrait-il faire pour les développer ?

### 10. Ecole

A quoi doit servir l'école ? Que pensez-vous important d'y apprendre ?

## Annexe 3 (suite)

### 11. Enfants, adolescent.e.s et politique

Aimeriez-vous participer à des cours d'éducation à la citoyenneté qui vous expliquent comment fonctionne la politique et comment vous pouvez vous exprimer sur les sujets qui vous concernent ?

### 12. Etat

A quoi sert l'Etat et que doit-il faire ?

*(l'Etat, c'est l'ensemble des organes et des personnes qui gouvernent le canton du Valais et qui prennent les décisions importantes)*

### 13. Haut- et Bas-Valais

Les Haut-Valaisans et les Bas-Valaisans doivent-ils mieux se connaître ? Devrait-il y avoir plus de rencontres ?

### 14. Nouvelles technologies

Comment faut-il réagir à l'apparition de nouvelles technologies ?

### 15. Travail

Les travailleurs et les travailleuses sont-ils et sont-elles suffisamment protégé.e.s (par ex. contre les maladies dues au travail) ? si non, comment les protéger ?

### 16. Agriculture

Est-il nécessaire d'avoir de l'agriculture en Valais (par ex. production de fruits, légumes, fromage ou élevage d'animaux) ? Quel type d'agriculture faut-il favoriser ?

### 17. Egalité et diversité

Faut-il soutenir l'égalité hommes-femmes et la diversité (Haut- et Bas-Valais, plaine et montagne, etc.) ?

### Bonus : autre idée

Avez-vous un autre thème à proposer ? D'autres idées à transmettre à la Constituante ? Vous pouvez aussi proposer librement un thème !